



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/11/2019

Reçu en préfecture le 15/11/2019

Affiché le 15/11/2019

SLO

ID : 081-218102572-20191104-2019DEL79-DE

Date de la convocation
29.10.2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mmes RAYNAL, VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mme BABAU, Mr LEFERT, Mme TRUTINO, Mr SAMATAN, Mmes GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mme KLIMEZACK-GIL

N° 19/79

Absents : Mr GUIRAUD procuration à Mr GRIALOU
Mme GARCIA procuration à Mme VILLENEUVE
Mr CROUZET procuration à Mr FABRE
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr MARTY
Mr GRIMAL procuration à Mr LE ROCH
Mme ANGLES procuration à Mr LEFERT
Mr DE GUALY procuration à Mr GALINIE
Mme THUEL procuration à Mme PAWLACZYK
Mme PELLEGRINI procuration à Mme KLIMEZACK-GIL
Mr PEYRONIE

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Les élèves de l'école élémentaire Marie Curie vont partir en voyage scolaire à Paris, début 2020.

**ACOMPTE
SUBVENTION
COOPERATIVE
ECOLE
ELEMENTAIRE
MARIE CURIE**

Afin de financer cette activité, il est proposé de verser à la coopérative scolaire de cette école un acompte de 70 % soit 5 800 € sur la subvention qui sera versée sur l'exercice 2020, au titre des sorties scolaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser un acompte de 70 % soit 5 800 € sur la subvention qui sera versée sur l'exercice 2020, au titre des sorties scolaires.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 novembre 2019
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental

